

L'action internationale du Québec

par Louis Sabourin

La victoire du Parti québécois aux élections du 15 novembre 1976 ainsi que les nombreuses réactions que cet événement historique a suscitées au pays et à l'étranger ont mis en lumière une fois de plus le caractère spécifique du Québec et l'importance grandissante de son action internationale. En effet, il convient d'analyser non seulement l'essence et les expressions de cette action internationale mais aussi d'en évaluer la signification profonde et de dégager les stratégies qui la sous-tendent et l'animent.

Essentiellement, l'action internationale québécoise constitue une expression et une recherche d'une compétence plus vaste en vue d'affirmer l'identité du Québec et de favoriser son développement et celui des autres par le truchement d'échanges mutuellement avantageux avec certains peuples, Etats, institutions publiques et privées, avec lesquels les Québécois veulent établir des contacts de toutes sortes.

Au-delà des événements, faits et gestes qui, surtout depuis le début de la Révolution tranquille en 1960, ont cristallisé une certaine démarche québécoise sur la scène mondiale, deux stratégies se sont progressivement implantées souvent plus à la suite de comportements et de réactions spontanés qu'à partir des desseins préétablis de longue date. Ces deux conceptions — mise en valeur des *compétences humaines* par un usage élargi mais concerté des institutions et des ressources québécoises et fédérales par opposition à une *compétence étatique* strictement québécoise au niveau des rapports internationaux — se sont développées au point de devenir à la fois le fondement et l'objectif de deux écoles de pensée. Il est inévitable que celles-ci continuent de s'affronter tant et aussi longtemps que le Québec demeurera une entité dans la fédération canadienne. En un mot, Ottawa continuera à plaider en faveur d'une participation des compétences québécoises à la vie internationale dans le respect de la personnalité internationale du Canada alors que le Gouvernement de René Lévesque s'efforcera, par le truchement de ses activités internationales, à confirmer sa compétence propre.

M. le professeur Louis Sabourin était directeur de l'Institut de Coopération internationale de l'Université d'Ottawa lorsqu'il rédigea cet article pour Perspectives internationales.
